

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre l'autisme et les troubles du spectre autistique

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel socio-éducatif et soignant confronté à la prise en charge d'une personne atteinte d'autisme ou de troubles du spectre autistique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir les différentes formes de troubles du spectre autistique (sémiologie, classification, évolution).

Identifier les spécificités des personnes autistes au quotidien.

Identifier les différentes formes de prise en charge en fonction de l'âge et des possibilités d'accueil.

Présenter les approches d'aide au développement.

Programme

- Autismes, TSA et TED : définition et diagnostic.
- Les spécificités des personnes autistes sur les plans sensoriel, moteur, cognitif, émotionnel, corporel et des interactions sociales.
- Le parcours de la personne avec autisme et le projet individuel de prise en charge :
 - Le repérage des premiers signes.
 - La MDPH : les démarches après le diagnostic.
 - Les recommandations de la HAS : les principes de base de la prise en charge.
 - L'évaluation en structure médico-sociale et le projet individuel de prise en charge.
- Présentation succincte des approches d'aide au développement domaine par domaine :
 - La communication.
 - Les habiletés sociales.
 - Le domaine sensori-moteur.
 - Le domaine somatique.

- Les différentes approches éducatives.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.